



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Radios associatives

Question écrite n° 49260

Texte de la question

M. Bernard Seux attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les difficultés rencontrées par les radios indépendantes pour émettre dans de bonnes conditions. En effet, récemment un réseau national n'a pas hésité à prendre illégalement 14 fréquences. Le CSA devant l'indignation des radios indépendantes a réagi et n'a pas attribué ces fréquences. Il est important que chacun trouve sa place dans la grille des fréquences au nom de la pluralité et de la liberté d'expression. Les radios indépendantes ont vu leur audience augmenter de 480 000 auditeurs en un an avec 5,7 % d'audience cumulée. Ce phénomène est la preuve de l'intérêt des Français pour des radios géographiquement proches. Il lui demande s'il compte renforcer la loi pour assurer la défense et la pérennité des radios indépendantes.

Données clés

Auteur : [M. Seux Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49260

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1136